

■ Activités de Justice et Paix

- **Le 8 novembre**, au lycée Saint Michel de Picpus, M-Laure Dénès est intervenue avec Monsieur Chibaudel (enseignant) sur le thème « *droit de propriété et justice sociale* » dans le cadre d'une série de conférences pour les élèves des classes préparatoires.
- **Du 9 au 11 Novembre**, M-Laure Dénès a participé au Comité exécutif de Justice et Paix Europe à Vilnius (Lituanie). Une rencontre avec la commission Justice et Paix de Lituanie a permis de brosser les difficultés auxquelles est confronté le pays et les priorités de l'Eglise.
- **Le 17 novembre**, M-Laure Dénès a participé au rassemblement régional de l'Acat à Antony et a fait une intervention sur « *l'Europe et les droits de l'homme* ».
- **Le 22 novembre** à Chaumont (52), M-Laure Dénès a animé une journée sur le thème de « *l'engagement en questions* » à l'invitation du service de formation du diocèse de Langres.
- **Du 23 au 25 novembre**, Mgr Defois, André Talbot et Henrik Alberius ont représenté Justice et Paix-France au congrès mondial organisé à Rome par le Conseil pontifical Justice et Paix pour célébrer les 40 ans de Populorum Progressio.
- **Les 24 et 25 novembre**, Elena Lasida a animé une session sur l'interculturel pour le Réseau des Jeunes soeurs de l'Ouest
- **Le 24 novembre** à Chartres, M-Laure Dénès est intervenue lors de la journée départementale du CMR qui avait pour thème « *Repenser la politique à travers nos engagements au service de l'homme* ».
- **Le 25 novembre** à Breteuil (60), M-Laure Dénès est intervenue à la journée départementale du CMR de l'Oise consacrée au développement durable.
- **Le 26 novembre**, Elena Lasida est intervenue sur le thème « *l'économie solidaire et le développement durable* » dans le collège-lycée Notre Dame de Kerbertrand à Quimperlé (29).
- **Le 27 novembre**, Elena Lasida est intervenue sur le développement durable à la paroisse de Poissy (78)
- **Le 1er décembre** à Paris, M-Laure Dénès est intervenue lors de l'assemblée générale de Franciscains International sur le thème « *Que fais-tu de ton frère ?* ».
- **Le 12 décembre** à Paris, M-Laure Dénès a animé un groupe de réflexion sur le politique destiné à des étudiantes.

■ Semaines sociales

Elena Lasida est intervenue lors des Semaines Sociales de France sur "Les chrétiens et le développement durable". Elle avait participé au préalable à l'émission de KTO consacrée à ce thème et diffusée le 16/11, à l'émission "Passeurs de sens" sur RCF et publié un article dans La Croix du 16/11 intitulé « Les questions de la vie et de la foi ». Son intervention sera disponible dans un prochain numéro de Documents épiscopat. Mais dès à présent, vous pouvez visionner son intervention sur le site du Jour du Seigneur ([www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com), en cliquant sur l'affiche des semaines sociales).

■ Nous avons rencontré

- Julien Cigolo et J-Michel Mirindi, nos partenaires au Kivu de l'Observatoire international de l'usage du viol comme tactique de guerre.
- Le frère Prakash Lohale, promoteur général Justice et Paix de l'Ordre dominicain.

■ Distinction

La Commission « Justice et Paix » du Burkina Faso a été retenue par le Ministère de la Promotion des Droits Humains (MPDH) pour recevoir la médaille de Chevalier de l'Ordre du mérite. Cette décoration a été remise lors de la commémoration du 59ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), le 10 décembre dernier. Pour nos collègues burkinabés, « cette distinction inattendue constitue une reconnaissance de l'œuvre qu'accomplit la Commission en dépit de sa jeunesse. Elle est également une invitation à redoubler d'efforts dans notre mission de promotion de la justice sociale, de la paix et des droits humains ».

■ Conférence-Débat

**Mardi 15 janvier**, 20h30 à Lyon (Salle Victor Hugo, 33 rue Bossuet, Lyon 6ème), **La Croix et la revue ETVdes** organisent une conférence-débat sur le thème, « *Comment concilier l'intégration républicaine et le respect de la diversité culturelle ?* », avec **Brice Hortefeux**, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du co-développement et **Christian Delorme**, prêtre chargé des relations avec les musulmans au diocèse de Lyon, ancien membre du Haut Conseil à l'intégration.

Inscription avant le 31 décembre 2007  
par mail à [laetitia.de-montsabert@ser-sa.com](mailto:laetitia.de-montsabert@ser-sa.com)

■ Armes légères

Lors de leur réunion plénière annuelle, les quarante Etats participant à l'Arrangement de Wassenaar sur le contrôle des exportations d'armes conventionnelles et de biens et technologies à double usage ont adopté le 6 décembre à Vienne un document intitulé « *Meilleures pratiques pour prévenir les transferts déstabilisants d'armes légères et de petit calibre par voie aérienne* ». Il est attesté que ces armes parviennent souvent dans des régions en conflit, voire sous embargo, à la faveur de détournements ou de dissimulations sur leur nature ou leur destination réelle lors de leur transport par avion. Ces armes alimentent les conflits et font de nombreuses victimes dans ces pays, tant parmi la population civile qu'au sein des forces militaires, y compris celles déployées dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix. Le Sommet du G8 de Saint-Petersbourg, en 2006, avait appelé les organisations internationales et régionales compétentes à recommander des mesures pour combattre ce phénomène. Cet appel avait été renouvelé en 2007 au sommet du G8 de Heiligendamm. Les « meilleures pratiques » adoptées par l'Arrangement de Wassenaar constituent la première réponse à cet appel et fournissent aux Etats les moyens de prévenir ces transferts d'armes déstabilisants.

# Justice & Paix

est un service de la  
Conférence Episcopale



**Président :**

Mgr Jean-Pierre GRALLET

**Membres :** J.Y. Baziou - A. Brigot - S. Bukhari de Pontual - J. Chaudouet - M. Drain - A. Durand - B. Guillou - P. Hénault - S. Laplane - J. Le Vaillant - J.-B. Marie - M. de Montalembert - C. Renouard - A. Talbot - R. Valette - D. Verger - D. Viénot.

**Secrétariat :** Marie-Laure Dénès op, Elena Lasida, Jacqueline Madinier, Milagros Dos Santos.

**Directrice de la publication :**

Marie-Laure Dénès op  
58 avenue de Breteuil, 75007 Paris  
Tél : 01 72 36 69 09 - Fax : 01 73 72 97 03  
e-mail : [justice.paix@cef.fr](mailto:justice.paix@cef.fr) - <http://justice-paix.cef.fr>

**Conception :**

SERIEP  
e-mail : [seriep@wanadoo.fr](mailto:seriep@wanadoo.fr)

**Réalisation :**

SERIEP - Tél. : 01 49 20 87 45

La lettre de JP est mensuelle, (10 parutions par an).

## ABONNEMENTS

Tarifs :

Normal : 16 euros

Soutien : 25 euros

ou davantage

Réduit (chômeurs, étudiants) : 10 euros

Nom, Prénom : .....

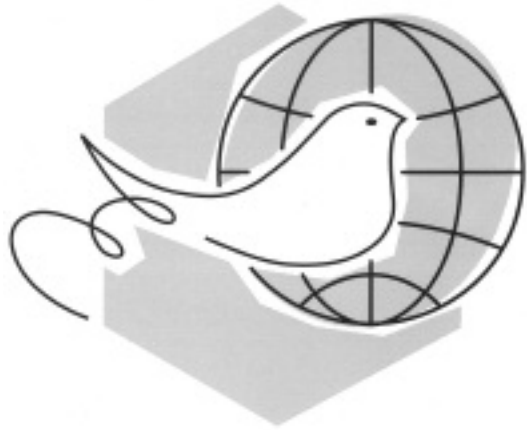
Adresse : .....

Code postal : .....

Commune : .....

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de Justice et Paix.





*La lettre de*  
**Justice  
& Paix**

N° 140

Décembre 2007 - 1,6 €

58, avenue de Breteuil, 75007 Paris. Tél. : 01 72 36 69 09 - Fax : 01 73 72 97 03

## ***N'oublions pas les chrétiens d'Irak !***

Dans le chaos irakien, les pressions à l'égard des chrétiens se sont accentuées depuis janvier 2006 : spoliation, enlèvements, tortures, menaces de mort ; il y a six mois, un prêtre de 31 ans était assassiné avec trois sous-diacres à la sortie de la messe dominicale. Ces conditions de vie entraînent une émigration désastreuse, les familles abandonnant leurs biens et leurs terres pour sauvegarder leur vie. Les violences, la difficulté à exister politiquement - des régions chrétiennes entières, dans la plaine de Ninive autour de Mossoul, furent privées de leur droit d'électeurs lors du scrutin de 2005 - tout semble concourir à ce que les chrétiens ne se sentent plus chez eux dans ce nouvel Irak qui semble les exclure. Pour autant, la diaspora n'est pas en mesure d'appuyer ceux qui sont restés au pays : déstabilisés par le choc du dépaysement et le démembrement des familles dispersées au gré de l'obtention des visas, comment les chrétiens d'Irak réfugiés dans d'autres pays seraient-ils en mesure d'apporter une quelconque aide ? Dans ce contexte, c'est l'avenir même de la présence chrétienne en Irak qui est hypothéqué.

### **Repères**

- Le dossier de présentation complet de cette opération est disponible sur le site de Pax Christi - <http://paxchristi.cef.fr>
- L'Oeuvre d'Orient publie un dossier spécial « Les chrétiens irakiens : rumeurs, réalités, enjeux » (hiver 2007/2008)
- Chrétiens de la Méditerranée : ce réseau, né en 2005, est constitué de femmes et hommes venant de divers horizons du christianisme arabe et oriental et du christianisme occidental. Il se veut un espace souple de travail en commun au service de trois objectifs : la formation, l'information, les partenariats.
- Rendez-vous : Le samedi 12 janvier à 20 h 30, en l'Eglise Saint Eustache - 75001 Paris : dans le cadre du concert « Liturgies pour la paix », un appel à la solidarité avec les chrétiens d'Irak écrit par M. Jean d'Ormesson sera lu par Marie-Christine Barrault à la fin du concert.

Pourtant, les chrétiens irakiens et au-delà les chrétiens du Proche-Orient en général - dont le sort a été évoqué par un colloque organisé les 16 et 17 novembre à Paris par l'IESR<sup>1</sup> - ont un rôle essentiel à jouer dans la consolidation de la fragile architecture de paix que nécessite cette région du globe. Dans cette construction bien vacillante, ils représentaient, eux qui sont enracinés depuis des siècles dans cette région de rencontre des cultures et des civilisations, des piliers de stabilité historique. Sur une terre bousculée par toutes sortes de soubresauts géopolitiques, le maintien de leur présence est un démenti adressé à ceux qui sont tentés de bâtir un monde où la rencontre de l'autre, la reconnaissance de l'altérité, le dialogue sont considérés comme des menaces. L'interculturel et l'interreligieux sont un défi et un enjeu majeurs pour nos sociétés, ici et là-bas. Mais pour résister, les chrétiens d'Irak, pris entre la tentation légitime de la fuite et la fidélité, ont grand besoin de se savoir compris et soutenus dans leur épreuve.

C'est pour cette raison que Justice et Paix-France a décidé de s'associer à l'initiative de Pax Christi et du réseau Chrétiens de la Méditerranée et de soutenir la démarche d'information, de sensibilisation et de solidarité qui sera proposée aux chrétiens de France et débutera début janvier par le concert « Liturgies pour la paix ». En cette période de Noël, n'oublions pas nos frères chrétiens d'Orient et ne restons pas sourds à la parole du Prince de la Paix qui vient nous visiter...

**M-Laure Dénès, op**  
Secrétaire nationale

# LES ÉLECTIONS PARLEMENTAIRES EN UKRAINE : L'UNITÉ DANS UNE DIVERSITÉ PRÉCAIRE

**Le titre donné à ces quelques réflexions concernant les dernières élections parlementaires en Ukraine fait écho au thème de l'Assemblée générale de la Conférence des commissions Justice et Paix d'Europe qui s'est tenue dans la capitale ukrainienne (Kiev, 21-25 septembre 2007). Cette assemblée avait pour objectif d'ouvrir des pistes permettant de guérir les blessures du passé qui hypothèquent le développement de l'Ukraine, ravivent les conflits et les malentendus au sein de la société.**

Chaque campagne électorale rouvre les blessures du passé, et la dernière n'a pas fait exception à la règle. La grande famine, les répressions, la seconde guerre mondiale, la déportation des Tatars de Crimée ont constitué les sujets brûlants de la campagne. Les acteurs principaux en ont été : le Parti des régions, le Bloc Timochenko, Notre Ukraine et les Communistes. Ces partis portent et représentent les différentes visions de la future Ukraine et sont profondément enracinés dans l'histoire du pays.

Il peut sembler que le principal et unique problème de l'Ukraine soit l'existence de conflits internes de toutes natures. Cependant, notre histoire n'est pas une exception dans l'histoire du monde : elle n'est pas moins marquée que d'autres par la violence. Après son indépendance l'Ukraine a réussi à éviter bien des divisions et des conflits. Alors que ces divisions sont visibles en Irlande du Nord, par exemple, pays qui, comme l'Ukraine, se débat avec son passé de pays dominé, ou en banlieue parisienne lors des récents événements, l'Ukraine a été en mesure de maintenir l'unité et la paix en dépit d'une très grande diversité religieuse, ethnique et de conceptions du monde très différentes.

Le problème est que cette paix est souvent superficielle et de circonstance, bâtie sur de lourds compromis. Nous sommes habitués aux extrêmes : soit nous taisons nos conflits, soit nous parlons avec passion de tout ce qui ne va pas dans notre pays. La réflexion continue sur l'expérience post-totalitaire et « post-coloniale » de l'Ukraine demeure encore la prérogative d'une douzaine d'intellectuels seulement. Les défaites et les crimes tus ou non reconnus, les crimes sans repentir et non pardonnés sont autant de bombes à retardement qui minent notre société et rendent la compréhension mutuelle précaire et incertaine. Nous ne sommes pas encore parvenus à la réconciliation ni même à nous comprendre; nous sommes en chemin.

Tous les compromis politiques réalisés par les différents groupes politiques après la « révolution orange » marquent

une nouvelle étape vers une paix authentique. Comme le déclare la résolution de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe cette année : « .. le pays jouit maintenant de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, de la liberté d'association, de la liberté politique et d'une opposition parlementaire libre, ainsi que d'une société civile vivante. De plus, il y a un an le pays a prouvé sa capacité à organiser des élections législatives libres et honnêtes. Cependant, ce qu'il manque à l'Ukraine aujourd'hui, ce sont des garanties inscrites dans ses institutions démocratiques qui consolideraient les libertés acquises récemment. ». Le fait que, lors de

ces élections parlementaires, en dépit du scepticisme pré-électoral, le taux de participation ait atteint 62,02% - à comparer avec les 53,8% enregistrés lors des dernières élections en Pologne, le taux le plus élevé jamais atteint chez ce voisin de l'Ukraine - est la preuve éclatante du choix démocratique irréversible fait par l'Ukraine.

Parvenir à la compréhension mutuelle et à la réconciliation est un processus long si ce n'est permanent. Pour paraphraser le poète ukrainien Yevhen Malanuiuk, « nous mettrons des années à nous débarrasser du poison soviétique ». Parmi les divers facteurs qui entravent la réconciliation en Ukraine, il y a l'approche strictement laïciste qui fait peut-être aussi partie de notre héritage post-soviétique. Les bonnes initiatives sont souvent réduites à

*Les dernières élections législatives en Ukraine se sont déroulées le 30 septembre dernier. La date des élections avait été déterminée à la suite de l'accord signé le 27 mai 2007 entre le président Viktor Iouchtchenko, le premier ministre Viktor Ianoukovitch et le président de la Verkhovna Rada (Parlement ukrainien) Aleksandre Moroz dans le souci de résoudre la crise politique ouverte le 2 avril 2007 par le décret présidentiel de dissolution du parlement. Selon le système électoral actuellement en vigueur en Ukraine, les 450 sièges sont répartis entre les partis qui recueillent au moins 3% des voix au niveau national. L'alliance des deux blocs électoraux alliés lors de la Révolution Orange a obtenu une courte majorité (30,71% et 14,15% soit un total de 228 sièges) sur son principal rival, le Parti des régions (34,37%). Les deux autres forces politiques dans le nouveau parlement sont les communistes (5,39%) et le Bloc Litvine (3,96%). D'après la loi, le Parlement doit compter deux tiers des députés pour pouvoir fonctionner. Cela signifie que si l'un des deux plus grands partis se retire, le parlement perdrait sa légitimité. Le 5 décembre 2007 Notre Ukraine et Ioulia Timochenko ont formé une coalition démocratique et Arseniy Iatseniouk a été élu président du Parlement. Le président Iouchtchenko a proposé au Parlement la candidature d'Ioulia Timochenko au poste de premier ministre. Le Parlement a confirmé cette nomination le 18 décembre.*

Lesia Kovalenko

néant par l'idéologie, la politisation et les intérêts personnels, qui engendrent la défiance. Si la réconciliation en Ukraine est si lente c'est peut-être en raison de l'athéisme passé qui n'a pas été avoué et de l'athéisme moderne caché. L'Eglise peut encore aider à guérir les blessures du passé. « ...Il nous faut guérir les gens que le régime précédent voulait mutiler et détruire ; des gens qui ont été blessés profondément mais n'ont pas perdu le sens du bien. Aujourd'hui, comme ecclésiastique, je considère que notre principale tâche est de soigner et sauver tous ceux qui ont souffert longtemps et cela en nous appuyant sur l'Évangile et les sacrements ». Ainsi le Cardinal Husar, chef de l'Eglise grecque-catholique ukrainienne, décrit-il la tâche de l'Eglise.



check point de la zone interdite

Le défi permanent de la conscience est l'autre responsabilité majeure de l'Eglise. « Que personne ne soit tenté de croire que rien ne dépend de nous. C'est seulement lorsque nous refusons d'user de la liberté qui nous est offerte que notre voix et nos choix n'ont aucune influence, lorsqu'au lieu d'être des membres actifs de la société civile nous nous transformons en observateurs passifs de l'action politique des autres [...] » – Appel commun des membres du Conseil des Eglises ukrainiennes et des organisations religieuses le jour des élections. Deux mois plus tard, les leaders religieux de ce même Conseil ont interpellé les députés le jour de la première session du Parlement (23 novembre 2007) : « Servir l'Ukraine, son peuple - dont vous êtes - est aujourd'hui votre mission. Que la voix de votre

conscience soit votre guide. Elle vous aidera à discerner la vérité. Ceux qui écoutent leur conscience trouveront en elle la force de résister aux sirènes du pouvoir, de l'argent, à la tentation de la vanité, de la haine, de la colère... »

Accepter la diversité des Ukrainiens, réconcilier leurs histoires différentes, lutter sans relâche contre toute discrimination à l'égard des personnes ou des groupes, travailler à développer l'esprit de tolérance sont les seules voies possibles de progrès. Les élections législatives de 2007 en Ukraine avaient pour but d'ouvrir une nouvelle possibilité de dialogue pour bâtir un avenir commun...

**Lesia Kovalenko**

Secrétaire générale de Justice et Paix – Ukraine



Ville de Pripjat

## UKRAINE

Population : 46,7 millions d'habitants, dont Ukrainiens 73%, Russes 22%, autres (Biélorusses, Moldaves, Tatars de Crimée...) 5%

Religions : Orthodoxes : autour de 40 millions (l'Eglise orthodoxe du Patriarcat de Moscou revendique près de 30 millions de fidèles, l'Eglise orthodoxe du Patriarcat de Kiev environ 10 millions, l'Eglise ukrainienne autocéphale quelque 750 000) ; Grecs Catholiques : autour de 5 millions ; Protestants : autour de 400 000 ; Juifs : entre 150 000 et 200 000.

Données du Ministère des Affaires étrangères français

## La France élue à la présidence de Justice et Paix Europe

L'Assemblée générale annuelle de la Conférence des commissions européennes Justice et Paix, qui s'est tenue à Kiev du 23 au 25 septembre dernier, a choisi la France pour succéder à l'Allemagne à la tête de l'organisation à compter d'octobre 2008 et pour 3 ans. L'assemblée a élu Mgr Gérard Defois comme Président et Marie-Laure Dénès, op comme secrétaire générale.

## Prière interreligieuse à Tchernobyl

Se rendre à Tchernobyl n'est pas une visite touristique. J&P Europe a donc invité des représentants catholiques, orthodoxes, protestants, juifs et musulmans à venir prier dans la « zone interdite » qui entoure le site de Tchernobyl. De cette zone de 3000 km<sup>2</sup>, environ 200 000 personnes ont été évacuées après l'explosion. Aujourd'hui il ne reste plus guère que quelques milliers d'employés qui travaillent sur le réacteur qui a explosé le 26 mars 1986.

Pourtant, avec l'accord des autorités, quelques centaines de personnes ont fait le choix de revenir habiter la ville de Tchernobyl. Ici, la radiation est bien moins forte qu'à Pripjat, la ville ouvrière toute proche de la centrale nucléaire. Néanmoins, consommer ce que la terre de la « zone interdite » produit est interdit et ce, pendant encore ... les 20 000 prochaines années. La vie sur place demeure rude et dangereuse, mais la réouverture de l'église de la ville depuis 2003 constitue néanmoins un signe encourageant, tout comme la présence d'un prêtre russe orthodoxe. Ce dernier a commencé des travaux de restauration de l'église, et les cloches sonnent à nouveau.

A proximité de la centrale nucléaire se trouve Pripjat. Ville située dans la direction du vent la nuit de la catastrophe, la radiation y est très élevée. Elle comptait 50 000 habitants mais est aujourd'hui déserte. Les arbres envahissent peu à peu les rues et les bâtiments de cette cité fantôme. C'est sur ce qui fut la place principale de Pripjat qu'a eu lieu la prière interreligieuse. Dix minutes de prière silencieuse en mémoire des 15000 victimes de l'accident nucléaire.

Après ces dix minutes, durée maximale au-delà de laquelle il est dangereux de rester sur place, nous avons, à la demande pressante de notre guide, regagné les cars et quitté la ville. En route hors de la « zone interdite », le silence s'est poursuivi dans les deux cars. Ce n'est qu'après le contrôle de radiation, obligatoire avant de quitter la zone, que les conversations ont repris. Au sortir de cette visite, de nombreuses interrogations sur la fragilité de l'homme devant les forces qu'il relâche. Beaucoup de questions : Quelle valeur possède la vie d'un homme, quelle valeur lui est donnée ? Peut-on guérir une mémoire tourmentée ?

**Henrik Alberius, op**

Membre du Comité exécutif de Justice et Paix Europe

Voir des photos de Tchernobyl sur le site [www.dominicains.fr](http://www.dominicains.fr), sous Actualités – Justice et Paix.